

Rapport moral du Président.

Mon dernier rapport est récent puisque l'AG de 2020 avait été décalé de juin à fin novembre. Nous avons poursuivi l'engagement qui était le nôtre d'intégrer à nos instances des personnes connaissant ou ayant connu des situations de pauvreté. Annette Bradshaw-Jones, Lou-Jayne Hamida, Marie-Lucine Moussoua et Guy Petta nous ont ainsi rejoint. Richard Delplanque, pour des raisons à la fois professionnelles et familiales, quitte l'EXCO et donc le bureau d'EAPN Europe. Il reste à EAPN France et sera remplacé à l'EXCO, si sa candidature est acceptée lors de notre AG, par Sylvie Le Bars. Jean-Pierre Bultez a proposé Barbara Bringuier pour représenter les Petits Frères des Pauvres. Merci à Jean-Pierre pour sa fidélité à EAPN pendant de longues années.

Une réunion a été organisée avec le rapporteur spécial des Nations-Unies sur la pauvreté, Olivier De Schutter. Son rapport devrait être rendu d'ici la fin du mois.

Nous suivrons avec attention la mise en œuvre du plan d'actions du Socle européen des droits sociaux présenté par la Commission en avril dernier. Je rappelle les 3 objectifs globaux fixés par ce plan :

- 1) 78% de la population âgée de 20 à 64 ans devrait être en emploi d'ici 2030, tout en veillant à la qualité de ces emplois.
- 2) 60% de tous les adultes (de 16 à 74 ans) devraient participer à une formation chaque année.
- 3) Le nombre de personnes en situation de pauvreté devrait diminuer de 15 millions dont 5 millions d'enfants.

Le sommet social qui s'est réuni à Porto fin mai a acté ces orientations mais aucune mesure concrète n'a été adoptée.

Il faut reconnaître qu'à l'occasion de la pandémie, une certaine solidarité entre les États membres est apparue. Dès Avril 2020, un paquet de sauvetage d'urgence de 540 milliards d'euros a été voté afin d'aider les États à faire face aux conséquences économiques et sociales de la COVID 19. Il a été complété en juillet de la même année du plan de relance et de résilience de 750 milliards d'euros dont 390 milliards sous forme de subventions en direction principalement des pays les plus touchés par la crise.

Si certaines de ces mesures, en particulier le programme SURE de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage, ont évité des fermetures d'entreprises et une aggravation du chômage, elles ne seront pas suffisantes face à l'augmentation de la pauvreté. En France, on estime que 0,8% seulement des crédits du plan de relance sont consacrés aux plus pauvres.

A partir de septembre, nous allons entrer dans une phase active de préparation de la présidence française de l'Union. Nous avons pris des contacts avec un certain nombre de collègues des EAPN nationales pour les sensibiliser à la question du droit à une alimentation durable, sujet sur lequel nous essaierons d'organiser un événement. Avec Nolwenn Foy nous avons rencontré Dominique Paturel et Alain Jézéquel. Le groupe de travail pourrait se mettre en place dès la rentrée.

Malgré l'investissement important de nos stagiaires que je tiens une nouvelle fois à remercier, la visibilité d'EAPN France demeure toujours insuffisante. Il nous faudra poursuivre ce travail

de réflexion si nous voulons être à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux qui sont devant nous, face à la demande de nos concitoyens et des pouvoirs publics.

Guy Janvier, le 10 juin 2021.